









FORMATION DE ME




Diplôme d'Etat - Moniteur éducateur


Code RNCP 492





<p>Le métier préparé</p> 	<p>Le moniteur éducateur participe à l'action éducative, à l'animation et à l'organisation de la vie quotidienne de personnes en difficulté ou en situation de handicap, pour le développement de leurs capacités de socialisation, d'autonomie, d'intégration et d'insertion.</p> <p>Il assure une relation éducative au sein d'espaces collectifs et favorise l'accès aux ressources de l'environnement (sportives, culturelles, citoyennes...). Il peut ainsi mettre en place et encadrer des médiations éducatives et des activités de soutien scolaire, d'insertion professionnelle ou de loisirs.</p> <p>Il veille à la qualité de l'animation des structures dans lesquelles les personnes vivent. Les actes de la vie quotidienne sont un support essentiel à son intervention. Il contribue, dans le cadre d'équipes pluri-professionnelles, à la mise en œuvre au quotidien de projets personnalisés ou adaptés auprès des personnes accompagnées.</p>
<p>Profils et prérequis</p> 	<p>Pas de prérequis demandés</p> <p>Sélection/épreuve d'admission :</p> <p>Après acceptation du dossier, vous devez passer la sélection :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Épreuve d'admissibilité (2h) : épreuve écrite visant à vérifier le niveau de culture générale et les aptitudes à l'expression écrite des candidats. • Épreuve d'admission (30min – sans dispense possible) : épreuve orale dont l'objectif est de vérifier l'aptitude et la motivation des candidats à l'exercice de la profession compte-tenu des publics pris en charge et du contexte de l'intervention sociale. Elle e

	<p>constituée d'un entretien devant un professionnel du secteur et un formateur sur la base d'un écrit fourni par le candidat dans le dossier d'inscription.</p> <p>Vous êtes dispensé(e)s de l'épreuve d'admissibilité (écrit), si vous êtes :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Titulaire d'un diplôme ou certificat ou titre homologué ou inscrit au répertoire national des certifications professionnelles au moins de niveau 4. • Titulaire d'un BAC ou d'un diplôme européen ou étranger réglementairement admis dispense du baccalauréat. • Lauréat de l'Institut du service civique <p>Vous n'avez pas le bac ou équivalent :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Vous devez régler l'épreuve d'admissibilité (écrit) : 50 euros 2. Vous avez réussi l'épreuve écrite, vous devez régler l'épreuve orale d'admission : 60 euros <p>Vous avez déjà le bac ou un équivalent :</p> <p>Vous devez passer seulement l'épreuve oral d'admission avec un.e professionnel(le) et un.e formateur(rice), vous devez régler l'épreuve orale d'admission : 60 euros</p>
<p>Objectifs de la formation</p> 	<p>Obtenir le diplôme d'État « Moniteur Éducateur » (D.E.M.E.)</p> <p>Il s'agit de professionnaliser les acteurs accompagnant des personnes en situation de dépendance, de vulnérabilité. A travers les objectifs pédagogiques développés conformément au référentiel de ce diplôme, nous souhaitons placer « l'apprenant » au cœur d'un projet de changement et lui donner les moyens d'agir avec et sur son environnement professionnel. Nous souhaitons le former pour qu'il puisse se situer dans un travail partenarial et en réseau.</p>
<p>Organisation et durée de la formation</p> 	<p>Période de formation : 2 ans</p> <p>Pour un parcours complet la formation D.E.M.E. a une durée totale de 1930 heures : 950 heures de formation théorique et 980 heures de formation pratique. Les candidats en formation professionnelle/apprentissage effectuent une période pratique de 280 heures hors structure employeur. Le parcours de formation est adaptable en fonction des compétences déjà validées par la personne.</p> <p>Lieu de formation : CFPPA d'Ahun (centre constitutif de l'EPLEFPA d'Ahun)</p>
<p>Contenu de la</p>	<p>Formation théorique : Elle est construite autour de 4 domaines de formation (DF) articulés à 4 domaines de compétences (DC) :</p>

<p>formation</p> 	<ul style="list-style-type: none"> • DF1 : Accompagnement social et éducatif spécialisé – 400 h • DF2 : Participation à l'élaboration et à la conduite du projet éducatif spécialisé – 300 h • DF3 : Travail en équipe pluri-professionnelle – 125 h • DF4 : Implication dans les dynamiques institutionnelles – 125 h <p>Formation modulaire possible : suivre un ou plusieurs DF séparément – nous contacter</p> <p>Formation pratique : Deux périodes de stage en entreprise de 490 heures chacune réparties dans le calendrier de formation permettent d'évaluer les 4 domaines de compétences par les professionnels du secteur social.</p>
<p>Evaluation</p> 	<p>Chaque domaine de compétences de la formation DEME est évalué :</p> <p>DC1 - Accompagnement social et éducatif spécialisé : présentation et soutenance d'une note de réflexion et évaluation par le site de stage des capacités du candidat à conduire des activités à destination d'un groupe sur la base des indicateurs des compétences « animer la vie quotidienne de l'établissement ou du service » et « concevoir et mener des activités de groupe »</p> <p>DC2 - Participation à l'élaboration et à la conduite du projet éducatif spécialisé : entretien de 30 minutes avec le jury sur le parcours de formation pratique à partir du dossier de stage.</p> <p>DC3 - Travail en équipe pluri-professionnelle : entretien de 20 minutes à partir d'un dossier thématique élaboré par le candidat et évaluations par un site de stage des capacités du candidat à travailler en équipe pluriprofessionnelle sur la base des indicateurs de la compétence « s'inscrire dans un travail d'équipe ».</p> <p>DC4 - Implication dans les dynamiques institutionnelles : épreuve écrite sur les dynamiques institutionnelles</p>
<p>Certification</p> 	<p>L'obtention du « Diplôme d'État d'Accompagnant Éducatif et Sociale » (Niveau 4) se fait après validation des quatre domaines de formation.</p> <p>Il est délivré par la DREETS (Direction régionale de l'économie, de l'emploi, du travail et des solidarités)</p>
<p>Méthodes et suivi pédagogique</p> 	<p>L'éthique et la déontologie seront le socle de nos interventions pédagogiques :</p> <p>« Les droits de la personne et la justice sociale sont des principes fondamentaux de l'action en travail social ».</p> <p>Nous nous engageons à développer une démarche réflexive auprès de nos apprenants dans le cadre des analyses de pratiques professionnelles et de retour d'expérience.</p>

	<p>Les différentes modalités pédagogiques mises en œuvre lors des séquences de formation vont toutes concourir au même objectif pédagogique : développer l'autonomie, la capacité de réflexion et d'analyse de l'apprenant indispensables à l'exercice de son futur métier tout en développant sa capacité et faculté d'empathie et d'écoute. Nous développons les principes de la relation d'aide qui se garde de tout jugement, qui respecte l'autre dans sa liberté de mener sa vie.</p>
<p>L'équipe pédagogique</p> 	<p>La coordonnatrice pédagogique de la formation DEME (titulaire d'un DE de cadre de santé filière infirmière et d'un master 2 MOS) prend en charge le recrutement des stagiaires, l'individualisation de leur parcours de formation, la coordination du groupe et le suivi individuel tout au long du parcours.</p> <p>Elle garantit l'articulation et la fluidité du parcours de formation individualisé de chacun. Elle coordonne les interventions des professionnels du secteur sanitaire et social.</p> <p>Les formateurs/trices sont experts dans leur domaine d'intervention. Ils possèdent tous une expérience dans le domaine de compétence. Une professionnelle du secteur social, éducatrice spécialisée est référente professionnelle.</p> <p>Nous faisons également appel à des professionnels du secteur sanitaire et social : Éducateur Spécialisé, Aide-Médico-Psychologique, Moniteur-Éducateur, Animateur, Socio-coiffeuse, responsables de structures collectives ou d'aide a domicile, sociologue, enseignante LSF...</p> <p>La place des usagers dans la formation : nous associons les usagers à la formation du D.E.M.E en valorisant leur expertise sur des interventions courtes ou de plus longues durées en fonction des thématiques abordées.</p>
<p>Les plus de la formation au CFA / CFPPA d'Ahun</p> 	<p>Tous les vendredis pendant les périodes de formation théorique, mis en place d'atelier pédagogique :</p> <ul style="list-style-type: none"> Apprentissage de la LSF Pratique du Yoga Pratique du chant Atelier d'écriture et de lecture Mise en situation professionnelle dans les EMS avec un formateur
<p>Coût de la formation / modes de financement</p> 	<p>La formation est financée à 100% par les OPCO pour le secteur privé pour les contrats d'apprentissage.</p> <p>La formation initiale peut-être financée par la région Nouvelle Aquitaine (10 450€) et la formation professionnelle continue peut être financée par l'employeur (14 250€ pour un parcours complet).</p> <p>Si vous êtes acceptés en formation de moniteur-éducateur à l'issu du concours, vous ne paierez pas les droits d'inscription ni les frais</p>

	<p>de scolarité, mais uniquement des frais annexes d'un montant de 100€.</p> <p>D'autres modes de financements sont possibles. Tout dépend de la voie choisie par l'apprenant.</p> <p>Toutes les demandes de devis peuvent être effectuées à l'adresse mail suivante :</p> <p>Demande devis : marine.tourtaud@educagri.fr</p> <p>Par ailleurs, en cas de difficultés personnelles périphériques à la formation, nos équipes sont mobilisées pour aider au montage de dossiers issus du fond social.</p> <p>Enfin, certaines voies d'accès à la formation induisent des rémunérations. N'hésitez pas à prendre contact avec le secrétariat pédagogique ou le coordonnateur de la formation pour obtenir des informations supplémentaires quant aux différentes modalités possibles.</p>
<p>Voies d'accès à la formation et inscription</p> 	<p>La formation DEME est accessible selon modalités par les différentes voies :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Formation initiale - Formation continue - Contrat ou période de professionnalisation - Apprentissage - Compte Personnel de Formation : RNCP492 - Plan de formation - VAE <p>Nous contacter pour toute autre modalité d'accès.</p> <p>Pour toute inscription à la formation dans une des voies mentionnées ci-dessus, vous pouvez prendre contact avec le secrétariat pédagogique.</p>
<p>Accessibilité de la formation par les personnes en</p>	<p>Notre site de formation est accessible aux personnes en situation de Handicap. Nous disposons de référentes Handicap pour vous conseiller et vous orienter vers les meilleures solutions pour adapter la formation à votre situation :</p> <p>Au niveau du CFA (Formation par apprentissage) et du CFPPA (Formation pour adultes) : stephanie.grandet@educagri.fr – 05 55</p>

<p>situation de handicap</p> 	<p>81 48 91</p>
<p>Locaux mis à disposition</p> 	<p>Le CFPPA vous accueille dans ses locaux ouverts au public du lundi au vendredi de 8h00 à 12h00 et de 13h30 à 17h30. Un accueil téléphonique est assuré sur la même amplitude horaire.</p> <p>Le CFA vous accueille dans ses locaux ouverts au public le lundi de 9h00 à 12h30 et de 13h30 à 17h30 puis du mardi au vendredi de 8h à 12h30 et de 13h30 à 17h30. Un accueil téléphonique est assuré sur la même amplitude horaire.</p> <p>Les locaux comprennent des salles de cours, des salles informatiques, des plateaux techniques.</p> <p>Des chambres peuvent-être proposée et un accès au réfectoire du lycée est proposé. N'hésitez pas à contacter le secrétariat pédagogique pour connaître l'ensemble des modalités y compris tarifaires.</p>
<p>Pour plus d'informations</p> 	<p>lucie.milot@educagri.fr : Coordonnatrice de la formation du DEME</p> <p>stephanie.grandet@educagri.fr : Secrétaire pédagogique référente du DEME par apprentissage</p> <p>anne.marceron@educagri.fr : Secrétaire pédagogique référente du DEME dans le cadre de la formation continue</p> <p>marine.tourtaud@educagri.fr : Responsable VAE</p>
<p>Nos coordonnées</p> 	<p>EPLEFPA de la Creuse CFA DE LA CREUSE CFPPA DE LA CREUSE Le Chaussadis 23150 AHUN</p>

	https://ahun.educagri.fr/	
	CFA : Tel 05.55.81.48.91 Mail : cfa.ahun@educagri.fr	CFPPA : Tel 05.55.81.48.90 Mail : cfppa.ahun@educagri.fr

INDICATEURS DE LA FORMATION

<i>Données de la session 2022-2023</i>	
Taux de réussite aux examens	<i>Pas de données Ouverture de la formation en 2024</i>
Taux de satisfaction des apprenants	
Taux d'insertion professionnelle à 6 mois (<i>sortants 2022</i>)	
Taux de poursuite d'étude	
Taux d'interruption en cours de formation	
Taux de rupture des contrats d'apprentissage	



Plaquette de la formation – CFA/CFPPA



Plaquette VAE

